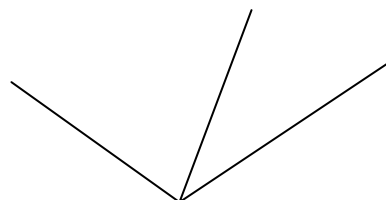
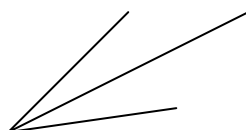
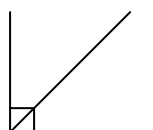


L'arêtier

L'arêtier est une pièce de bois placée à la rencontre de deux versants d'un comble quand ceci forment un angle sortant.

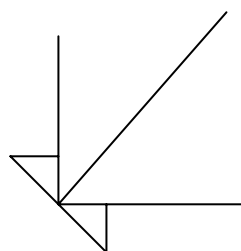
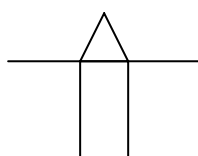
Il sert de support aux pannes et empannons. Il a la particularité d'être délardé suivant les deux versants de son champ supérieur.

On distingue 3 cas :



Le dévoiement c'est le procédé qui consiste à placer l'arêtier de sorte que ses deux arêtes latérales soient à la même hauteur une fois le délardement réalisé.

Principe du dévoiement :



La vue par bout : c'est un procédé qui permet de déterminer les angles de délardement, les barbes et les désabouts de panne ou de chevrons